



HAL
open science

Transnational Mobilizations The Case of the International Migration Service, 1921-1939

Linda Guerry

► **To cite this version:**

Linda Guerry. Transnational Mobilizations The Case of the International Migration Service, 1921-1939. *Monde(s). Histoire, Espaces, Relations*, 2014, 5 (1), pp.219. 10.3917/mond.141.0219 . hal-01978314

HAL Id: hal-01978314

<https://hal.science/hal-01978314v1>

Submitted on 11 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MOBILISATIONS TRANSNATIONALES

Le cas de l'International Migration Service, 1921-1939

Linda Guerry

Armand Colin | « Monde(s) »

2014/1 N° 5 | pages 219 à 236

ISSN 2261-6268

ISBN 9782200928971

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-mondes1-2014-1-page-219.htm>

Pour citer cet article :

Linda Guerry, « Mobilisations transnationales. Le cas de l'International Migration Service, 1921-1939 », *Monde(s)* 2014/1 (N° 5), p. 219-236.
DOI 10.3917/mond.141.0219

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Mobilisations transnationales

Le cas de l'*International Migration Service*, 1921-1939

Linda Guerry

Institut national de recherche scientifique, Montréal

Résumé

Cet article analyse les mobilisations transnationales de l'*International Migration Service* de 1921 à 1939. Il se concentre sur sa composition, ses ressources et ses stratégies. Il contribue à mieux comprendre, d'une part, les interactions entre les acteurs étatiques, les associations privées et les organisations internationales, d'autre part, la construction de la question des migrations envisagée d'un point de vue social et international.

Mots-clés : Mobilisations transnationales – Migrations – Femmes – Travail social – Organisations internationales.

Abstract

Transnational Mobilizations: The Case of the International Migration Service, 1921-1939

This article, which analyzes the transnational mobilization of the International Migration Service (IMS) from 1921 to 1939, focuses on its composition, resources and strategies. On the one hand, it helps to understand the interaction between State players, private associations and international organizations. On the other hand, it sheds light on the construction of the migration issue considered in a social and international perspective.

Keywords: *Transnational Mobilization – Migrations – Women – Social Work – International Organizations.*

Au sein d'une historiographie¹ centrée sur les politiques étatiques d'immigration, l'attention se porte depuis peu sur la société civile et des institutions que l'on commence seulement à étudier : patronat, syndicats, municipalités, associations issues des Églises, organisations internationales. Cela amène les historiens à explorer de nouveaux territoires et les interactions locales, nationales et/ou internationales, entre les différents acteurs des politiques migratoires, ainsi que les représentations diverses du phénomène d'émigration/immigration dans des lieux et des contextes particuliers². Dans une perspective transnationale³, les associations et organisations constituent des terrains

- 1 L'auteure remercie le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FQRSC) pour le financement de cette recherche (bourse postdoctorale) et le groupe de recherche Histoire, femmes, genre et migrations, dirigé par Yolande Cohen à l'université du Québec à Montréal qui m'a accueillie pour mener à bien cette étude.
- 2 Par exemple, Dzovinar Kévonian, *Réfugiés et diplomatie humanitaire : les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004 ; Dzovinar Kévonian, « Les réfugiés européens et le Bureau international du travail : appropriation catégorielle et temporalité transnationale (1942-1951) » ; Dzovinar Kévonian, Alya Aglan, Olivier Feiertag (dir.), *Humaniser le travail : régimes économiques, régimes politiques et organisation internationale du travail, 1929-1969*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 167-194 ; Paul-André Rosental, « Géopolitique et État-providence. Le BIT et la politique mondiale des migrations dans l'entre-deux-guerres », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, 2006/1, p. 99-134.
- 3 Sur l'approche transnationale en histoire, voir Pierre-Yves Saunier, *Transnational History* (London: Palgrave Macmillan, 2013); Akira Iriye, Pierre-Yves Saunier, eds., *Palgrave Dictionary of Transnational History* (London: Palgrave Macmillan, 2009).

d'enquête particulièrement fertiles pour les historiens⁴. L'analyse de regroupements d'individus traversés par des dynamiques d'internationalisation permet de mieux comprendre l'histoire des circulations d'idées, de pratiques, de normes, et celle de la constitution de relations et de groupes d'intérêt.

Cet article étudie les mobilisations transnationales d'une organisation au travail assez discret, l'*International Migration Service* (IMS), rassemblant des femmes (et quelques hommes) de plusieurs pays qui se préoccupent des conséquences sociales de la migration et développent à l'échelle internationale leurs services et la recherche dans ce domaine. L'étude se concentre sur la période qui va de sa création au début des années 1920, moment où une nouvelle manière d'envisager les migrations émerge en Amérique du Nord et en Europe, jusqu'à la césure de la Seconde Guerre mondiale.

Marqué par des transformations démographiques et économiques, le monde occidental connaît, à partir de la fin du XIX^e siècle, une période de migrations de masse entre les continents européen et américain qui concernent des millions d'individus. La mobilité de ces populations s'inscrit dans un contexte où les politiques étatiques réduisent les contraintes

- 4 Sandrine Kott, « Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique », *Critique internationale*, n° 52, 2011/3, p. 9-16.

liées à l'émigration/immigration⁵. Si les États d'émigration laissent généralement leurs ressortissants partir, les pays d'immigration gardent cependant le pouvoir de refuser l'entrée d'étrangers et de décider l'expulsion de ceux-ci ; et progressivement, des lois de plus en plus restrictives et sélectives sont adoptées. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, alors que se renforcent les systèmes de régulation étatiques des migrations et que des millions de personnes sont déplacées, se met en place une codification des migrations internationales par les États auprès desquels les organisations privées tentent de se faire entendre.

En marge du milieu des réformateurs internationaux dont l'une des préoccupations est de passer d'un régime d'assistance à un régime de droit des étrangers⁶, des femmes créent l'IMS avec le double objectif de proposer des ser-

vices internationaux aux migrants et de développer la recherche sur les migrations d'un point de vue social. Les archives explorées pour mener à bien cette recherche sont celles de différentes branches de l'organisation (celle des États-Unis, pilier du service, et le bureau marseillais de la branche française). L'étude des parcours de celles et ceux qui animent le service, des ressources qu'ils mobilisent, des stratégies qu'ils déploient, ainsi que des opportunités et contraintes qu'ils rencontrent contribue à la compréhension de la construction de la question des migrations envisagée d'un point de vue social et international et à mieux saisir le processus de légitimation, de professionnalisation et de sécularisation de groupes de femmes qui œuvrent auprès des migrants. J'analyserai aussi comment l'IMS participe à la mise à l'agenda, au sein d'organisations internationales naissantes, de questions qui le préoccupent, enfin, je me concentrerai sur ses pratiques en Europe et sur les enjeux liés au financement de l'organisation.

Construire un réseau transnational

Le mouvement des *Young Women's Christian Associations* (YWCA), organisations féminines protestantes, est à l'origine de l'IMS. Celui-ci naît en Angleterre au milieu du XIX^e siècle et connaît une large diffusion en Amérique du Nord où il s'inscrit, au tournant du siècle, dans le *Social Gospel* qui promeut, selon des principes chrétiens, l'engagement collectif pour réformer la société et légitime l'implication des femmes dans l'espace public sur des ques-

5 Nancy L. Green, François Weil, « Introduction », in Nancy L. Green, François Weil (dir.), *Citoyenneté et émigration. Les politiques de départ*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006, p. 10.

6 Paul-André Rosental, « Migrations, souveraineté, droits sociaux. Protéger et expulser les étrangers en Europe du XIX^e siècle à nos jours », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66, 2011/2, p. 335-373 ; Caroline Douki, Paul-André Rosental, « Dosages et contournements des droits des migrants dans un espace international. France, Italie, Tchécoslovaquie, 1900-1940 », in Jean-Paul Zúñiga (dir.), *Pratiques du transnational. Terrains, preuves, limites*, Paris, Bibliothèque du centre de recherches historiques, 2011, p. 21-35. Sur les enfants, voir Joëlle Droux, « Migrants, apatrides, dénationalisés. Débats et projets transnationaux autour des nouvelles figures de l'enfance déplacée (1890-1940) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 14, 2012, p. 45-63.

tions sociales. L'objectif de ces associations, à la fois lieux d'hébergement et de formations pour les jeunes femmes est, d'une part, dans une démarche morale, de « protéger » les migrantes qui viennent chercher du travail dans les villes perçues comme des espaces menaçant leur vertu, d'autre part, de leur fournir des ressources (logement, aide à la recherche d'emplois, etc.) afin de favoriser leur autonomie. Les YWCA développent ainsi l'aide aux migrantes puis aux immigrantes et en font un axe central de leur travail. Participant à la dynamique internationaliste que connaissent de nombreux groupes de femmes⁷, des associations nationales s'affilient à la *World's YWCA* (WYWCA) à partir de 1894. L'organisation, qui siège à Londres, est à ses débuts dominée par la YWCA américaine⁸ qui, au lendemain de la Première Guerre mondiale, choisit de s'engager dans l'arène politique pour réformer la société par des changements législatifs, le "Moral training of individuals" ne lui semblant plus suffisant⁹.

L'idée d'un service international pour les émigrantes est présentée au sein de la WYWCA en

7 Leila J. Rupp, *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement* (Princeton: Princeton University Press, 1997).

8 Hilda Romer Christensen, "Religion as a Source of Activism: the YWCA in Global Perspectives", in Hilda Romer Christensen, Beatrice Halsaa, Aino Saarinen, eds., *Crossing Borders: Re-Mapping Women's Movements at the Turn of the 21st Century* (Odense: University Press of Southern Denmark, 2004), p. 155-173.

9 Nancy Boyd, *Emissaries: The Overseas Work of the American YWCA, 1895-1970* (New York: Woman's Press, 1986), p. 78-79.

1914, puis est mise en veilleuse avec le déclenchement de la guerre. Dans une conférence en Suisse en 1920, l'organisation propose d'organiser un service international pour les émigrantes¹⁰. Les déléguées de la YWCA américaine y présentent un rapport « démontrant la grande nécessité de venir en aide en Europe aux femmes et aux enfants qui de tous les pays se dirigent vers l'Amérique »¹¹ et un comité est mis sur pied. Celui-ci est nommé *l'International Migration Service* en mars 1921 et son siège est installé à Londres.

En mobilisant les ressources des YWCA et s'appuyant sur son réseau, des bureaux sont installés dans plusieurs pays, puis sont progressivement mises en place des branches nationales (aux États-Unis, en France, en Grèce, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Suisse)¹². L'équipe de l'IMS est composée d'une trentaine de personnes¹³ et le service est particulièrement actif

10 Anna V. Rice, *A History of the World's Young Women's Association* (New York: The Woman's Press, 1947), p. 172-174.

11 Archives départementales des Bouches-du-Rhône, France (désormais ADBR), 128J1, Service international d'aide aux émigrantes (SIAE), *Rapport*, juin 1920 à juin 1922, YWCA, Londres.

12 Social Welfare History Archives (Minneapolis, États-Unis), International Social Service United States of America Branch records (désormais SWHA, ISS-USA), box 3, Ruth Larned, *International Social Service. A History 1921-1955*, 1955, p. 14. La branche française se nomme Service international d'aide aux émigrantes (SIAE), puis aux émigrants. En 1932, il devient le Service social d'aide aux émigrants (SSAE).

13 Trente-quatre personnes y travaillent en 1928 : SWHA, ISS-USA, box 47, "Case Work Reaches Around the

aux États-Unis – comme lieu d’immigration –, en France – d’abord comme lieu de transit puis d’immigration –, et en Pologne – comme lieu d’émigration. Alors qu’il le souhaiterait, le service n’arrive pas à s’implanter en l’Italie où le contrôle de l’émigration par les autorités étatiques représente une contrainte, en Amérique du Sud, où semble-t-il l’IMS a peu de contacts, et au Canada où, dans un contexte très concurrentiel dans le champ de l’accueil aux migrants, la YWCA nationale veut garder la gestion des cas internationaux¹⁴.

Les archives et quelques ouvrages nous livrent des informations sur les membres actives de l’IMS. Nées dans les années 1880-1890, les fondatrices de l’IMS appartiennent à une nouvelle génération de travailleuses sociales diplômées dont plusieurs ont été formées à New York et sont intéressées par les méthodes développées par la sociologie. Elles restent pour la plupart célibataires, ce qui leur permet une liberté de mouvement, sont polyglottes et ont séjourné au lendemain de la guerre en Europe ou au Moyen-Orient, ce qui les a sans doute sensibilisées à la question des réfugiés. C’est, par exemple, le cas de deux figures importantes du service. Ruth Larned, directrice internationale de l’organisation (1924-1926) puis directrice de la branche

américaine (1927-1928), s’est rendue dans l’Empire Ottoman en 1921 et 1922 pour la YWCA américaine ; avant la création de l’IMS, elle est secrétaire de la section Immigration de la YWCA. Fille de médecin, Mary Emerson Hurlbutt (1888-1980) étudie au Vassar College (État de New York) puis rejoint la *New York School of Social Work* (NYSSW) en 1914. Devenue travailleuse sociale, elle séjourne en Tchécoslovaquie en 1919-1920 pour une école d’été de formation au travail social américano-tchèque sous les auspices de la YWCA américaine puis, au cours des années 1920, enseigne le travail social spécialisé dans l’immigration à la NYSSW. Elle devient directrice internationale de l’IMS de 1926 à 1930. Aux côtés de celles qui occupent des postes de pouvoir (directrices, directrices ajointes, secrétaires internationales), d’autres femmes travaillent pour le service : *case workers*, secrétaires, sténographes, etc. Plus jeunes que les fondatrices, elles quittent, pour la plupart d’entre elles, l’organisation en raison d’un mariage¹⁵. Dans le cas de la branche grecque, l’IMS recrute des réfugiées : une Arménienne parlant turc, grec, anglais et arménien et une « Levantine anglaise »¹⁶. Rédigé par le personnel de Genève et de France, le bulletin interne de l’organisation, considéré comme un outil pour développer la coopération (surnommé *The Link* dans un numéro) – même si sa parution n’est pas régu-

World. International Migration Service Builds a Highroad of Human Understanding”, *Better Times. New York’s Welfare Magazine*, décembre 1928.

14 Voir Yolande Cohen, Linda Guerry, « Discours et pratiques transnationales. La YWCA et l’immigration au Canada (1918-1939) », *Canadian Historical Review*, n° 94 (2013/3), p. 380-404.

15 Comme le montrent plusieurs remarques à ce sujet dans le bulletin interne de l’IMS *The Whisper* (ADBR, 128J1).

16 ADBR, 128J1, IMS, *First Conference. The International Migration Service at Work in Four Different Countries*, Genève, septembre 1925, p. 5.

lière –, montre une volonté d'insuffler une sociabilité¹⁷ et une complicité entre les travailleuses du service : on y trouve beaucoup d'humour, des photos (voir figure 1), des poèmes et chansons rédigés par les membres des équipes. Il est indiqué que l'équipe de Paris a prévu de chanter l'une d'elles qui mentionne ses membres avant une conférence (voir figure 2).



Figure 1. L'équipe du bureau new-yorkais (Source : ADBR, 128J1, *The Whisper*, vol. 1, n° 5, juillet 1927)

Au début des années 1920, les organisations internationales naissantes envisagent de codifier les conditions de la circulation migratoire, notamment par une Commission internationale d'émigration mise en place en 1921 par le Bureau international du travail (BIT) ; les organisations privées s'occupant des migrants y sont très attentives et tentent de peser sur les

17 ADBR, 128J1, *The Whisper*, vol. 1, n° 5, décembre 1927.

À chanter avant la Conférence de mardi et vendredi sur l'air de la Marseillaise

Allons, vieilles filles de l'IMS,
La conférence va commencer.

Mes enfants, ne vous faites pas de bille,
Jamais plus vous ne resterez tranquilles.

Allons, Ferrière et Gain !
Mettez les autres en train !

Fish est ressuscitée
Le monde sera épaté.

Et vous, douce Elizabeth,
Ne nous faites donc plus cette tête.

Quant à vous, Madame Statelman
Il ne faut tout de même pas rester en panne.

Sauvez, en toute vitesse,
La vertu des Bobkes !
Borton fera les statistiques,
Et tous iront en Amérique.

Vive les Émigrants !

**N. Stishinsky
Paris Office**

Figure 2. Chanson (Source : ADBR, 128 J 1, *The Whisper*, vol. 1, n° 5, juillet 1927, p. 5).

débats intergouvernementaux en s'organisant au sein d'un Comité des œuvres de protection des migrants en 1924. Cette même année, l'IMS, qui appartient au comité, devient une organisation indépendante et non confessionnelle, objectif présent dès la création du service, et se dote d'une constitution¹⁸. Le souci de neutralité est

18 ADBR, 128J1, *Constitution*, 4 septembre 1925.

central dans l'identité affichée de l'organisation afin de trouver des appuis et pour se rapprocher des organisations internationales. Les œuvres sociales locales et confessionnelles ou limitées à certaines nationalités étant taxées de partialité, les membres du Service considèrent que sa base religieuse est un handicap. Aussi, pour se distinguer, l'IMS met sans cesse en avant sa spécificité et son caractère inédit : faire du travail social à travers les frontières nationales. Si elle est d'emblée envisagée à l'échelle internationale, la question migratoire interpelle les fondatrices de l'IMS d'un point de vue domestique. Elles se préoccupent en premier lieu des émigrants en route vers les États-Unis et s'inquiètent des conséquences des séparations de familles provoquées par la politique d'immigration sélective et restrictive de leur pays, qui, d'après Hurlbutt, n'envisage le migrant que comme « un individu isolé »¹⁹. Larned note que

« le travail social permet d'envisager plus largement la migration, qui doit être considérée comme un phénomène social qui résiste aux contrôles qui s'appuient uniquement sur des considérations économiques et politiques »²⁰.

Selon l'IMS, en regard de la politique d'immigration américaine, le travail social doit considérer le phénomène migratoire plus largement,

au-delà des préoccupations nationales et des frontières, mais aussi prendre en compte les conséquences de ces dernières.

Le double objectif de l'IMS : recherche et services sociaux

L'objectif premier de l'IMS est de « résoudre les problèmes intéressants les migrants ou les familles dispersées pour lesquels une action internationale s'impose » par sa pratique de l'*International Case Work* (ICW)²¹. Derrière le mouvement des *Settlement Houses* (maisons d'œuvres sociales) nées à la fin du XIX^e siècle, l'IMS veut allier travail social et recherche. Le second objectif du service est d'étudier, à partir de ses cas, les modalités et les conséquences de l'émigration sur la vie de l'individu, de la famille et de la société, notamment l'examen des conséquences sociales des jurisprudences et politiques (souvent en conflits) des diverses nations. L'IMS réalise plusieurs recherches : par exemple, sur les problèmes sociaux des enfants migrants (1925), les familles séparées et les enfants en transit (1926), le refoulement comme problème international (1926)²². Celles-ci le conduisent parfois à changer ses pratiques : une étude sur la migration dans dix pays européens (1921) faisant le constat que les problèmes touchent bien souvent des familles entières

19 ADBR, 128J1, Mary Hurlbutt, « Le SIAE et les nouvelles directives de la pratique internationale », *Migrants*, 1930, p. 13-32.

20 SWHA, ISS-USA, box 15, Ruth Larned, "The Tangled Threads of Family Problems", *National Conference of Social Work*, Boston, juin 1930.

21 ADBR, 128 J 1, *Les migrants*, SIAE, Genève, 1927.

22 SWHA, ISS-USA, box 3, Larned (1955), annexe.

l'amène à ne plus seulement aider les femmes et les jeunes filles²³.

Le volet recherche du service sert à légitimer son intervention sociale auprès des migrants ; "New understanding creates new tool", écrit Larned²⁴. Les fondatrices mettent en avant une forme nouvellement reconnue de la souffrance humaine : les liens familiaux brisés par la distance et les frontières. Issu d'une organisation chrétienne, l'IMS considère la famille comme un élément central de la vie sociale. Dans cette perspective, la protection des femmes et des enfants est mise en avant ainsi que l'ordre et la morale qui doivent être préservés dans la société d'accueil : les immigrants sont représentés comme des victimes mais peuvent aussi incarner un danger si la cellule familiale est disloquée²⁵. L'attention est particulièrement portée sur « l'environnement invisible du migrant », notamment sur ses attaches à son lieu d'origine que le travail social doit prendre en compte. Cette préoccupation rejoint l'approche développée par Mary Richmond, auteure de *What is Social Case Work* (1922) : la personne aidée par la travailleuse sociale est amenée à s'appuyer sur ses ressources et son réseau²⁶.

23 ADBR, 128J1, *Les migrants*, rapport de l'IMS, Genève, 1927, p. 17.

24 SWHA, ISS-USA, box 3, Larned (1955), p. 5.

25 ADBR, 128J1, *Les migrants*, SIAE, Genève, 1930, p. 26.

26 Brigitte Bouquet, préface à la deuxième édition de Mary Richmond, *Les nouvelles méthodes d'assistance. Le service social des cas individuels*, Paris, Éditions de l'École nationale de la santé publique, 2002.

Pratiqué par l'IMS à partir des années 1920 (entre 2000 et 7000 cas par an), l'ICW a pour caractéristique d'étendre sa pratique au-delà des frontières nationales. Cette approche est inédite et se diffuse par la suite dans d'autres organisations, notamment au sein de la Croix-Rouge²⁷. En 1928, le classement des cas traités dans la branche américaine montre que le travail social du service est très varié : la première catégorie de cas regroupe des « enquêtes sociales », principalement des recherches d'informations, par exemple sur l'expérience passée des migrants ; la deuxième catégorie comprend des « questions pratiques liées à la migration » – cas les plus nombreux – qui consistent à aider les migrants par rapport à la législation, les critères de sélection à l'immigration, les papiers de voyage, les déportations. Le fait que le contrôle étatique des étrangers se renforce amène les travailleuses sociales à prendre en compte les questions législatives et administratives qui posent un certain nombre de problèmes aux migrants et à développer des relations au-delà de leur propre pays pour les régler. Les implications sociales des problèmes juridiques et administratifs sont souvent soulignées et les travailleuses sociales de l'IMS se considèrent comme les plus à même d'aider les personnes concernées par ce type de cas (divorces, questions de garde légale, de tutelle ou bien d'héritages et de pro-

27 SWHA, ISS-USA, box 47, Le secrétariat international d'informations privées, *Extrait du rapport général de la Croix-Rouge italienne présenté à la seizième conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres*, 20 juin 1938.

priétés à l'étranger)²⁸. L'IMS s'intéresse aussi à l'assistance judiciaire internationale qu'elle veut développer²⁹. La troisième catégorie de cas concerne les « recherches » de personnes, généralement des hommes dont l'épouse restée au pays réclame un soutien financier. En 1925, le bureau marseillais de la branche française classe ses cas en deux catégories : les problèmes liés à la migration (documents de voyages, questions législatives, administratives) et les problèmes sociaux (santé, analphabétisme), les premiers ayant comme conséquences les seconds. Ce bureau s'occupe surtout, au cours des années 1920, de personnes touchées par les lois restrictives d'immigration en Amérique (Canada, États-Unis, Argentine) qui ne peuvent rejoindre des membres de leur famille en raison d'analphabétisme et de maladie.

Le travail du service est très différent selon les bureaux. Si les membres de celui de New York, installé au trentième étage de la *Metropolitan Life Tower* et dont le travail consiste surtout en l'envoi de courrier (des centaines de lettres envoyées à d'autres organisations ou d'autres bureaux du service partent chaque jour)³⁰, n'entrent que très rarement en contact direct avec les immigrants, dans le cas du bureau marseillais installé sur le port, il est noté que ses tra-

vailleuses guettent l'arrivée des bateaux et vont rencontrer les migrants à bord. Selon la secrétaire, un peu plus de la moitié des migrants sont répertoriés à Marseille par d'autres bureaux du service ou d'autres organisations, parfois la police ou les consulats, les autres venant à leur rencontre car ils ont « simplement entendu parler de notre service par leurs compatriotes déjà aidés par nous »³¹.

Si la pratique de l'icw s'apparente parfois à une ingérence dans la vie privée de personnes qui n'ont demandé aucune aide (par exemple, dans des cas de migrants référés par des organisations ou des administrations), un dossier de la branche française dans lequel la branche polonaise est impliquée (octobre 1927 à février 1929) montre aussi que des immigrants utilisent le service pour résoudre des problèmes qu'ils rencontrent³². D'origine polonaise, Veronika B. quitte son pays pour travailler en France dans une ferme du Loir-et-Cher ; elle est à la recherche de son fiancé d'abord resté au pays puis venu en France et de son jeune enfant – dont le père est un autre homme – en Pologne. C'est elle qui sollicite le service dont elle a entendu parler par des compatriotes en France. Elle relance l'IMS à plusieurs reprises par lettre lorsqu'elle n'a pas de réponse et grâce à son insistance, de l'aide et des conseils lui sont fournis plus rapidement. On peut remarquer à la lecture du dossier qu'à la demande de l'IMS,

28 SWHA, ISS-USA, box 15, *An analysis of the Legal Cases of the IMS*, septembre 1927.

29 SWHA, ISS-USA, box 42, SWHA, ISS-USA, box 42, *Minutes of the Meeting of the American Committee, IMS*, 18 mai 1928.

30 SWHA, ISS-USA, box 3, Larned (1955), p. 32-40.

31 ADBR, 128J1, *Rapport sur le Service international d'aide aux émigrantes en France*, septembre 1925.

32 SWHA, ISS-USA, box 29, *Case Record*.

une enquête est réalisée sur la moralité de la requérante – son enfant est illégitime – par la police et sa paroisse d’origine en Pologne, ce qui montre l’importance de la question morale et de la notion de mérite dans le traitement d’un cas. La lecture du dossier montre aussi que le nombre de personnes impliquées dans ce cas est important (prêtres, fonctionnaires, patrons...) et que Veronika B. obtient finalement ce qu’elle souhaitait.

Si le travail quotidien du personnel de l’IMS est concentré sur le service des cas individuels, le volet recherche, qui s’appuie le plus souvent sur l’analyse des cas traités, permet au service de se déployer sur la scène internationale.

Nouer des liens avec les organisations internationales

Dès la fondation de l’IMS, les organisations internationales naissantes (Société des nations [SDN], BIT) sont perçues comme des espaces politiques pertinents à investir par ses membres. La ville de Genève où gravite le milieu des réformateurs et se construit une approche internationale des migrations est vue comme un lieu idéal pour développer des liens formels et informels. Au moment de la création du service, son inclusion dans une section de la SDN ou du BIT est envisagée mais cette proposition n’est pas retenue par les organisations internationales en raison de son travail de service³³. C’est donc par le volet recherche que, dès 1921, des liens sont

noués avec la SDN et le BIT. Menée dans un port français et aux frontières franco-suisse et franco-italienne, la première étude de l’IMS porte sur les problèmes rencontrés par des femmes et des enfants en route vers les États-Unis et ses résultats sont transmis à la Section sanitaire et à la Section transit de la SDN. Par la suite, une enquête menée par Hurlbutt pendant six mois dans plusieurs pays (Pologne, Tchécoslovaquie, France, Suisse, Belgique, Allemagne) et centrée sur le « point de vue social et humain » des migrations, particulièrement sur les difficultés rencontrées par les femmes tout au long de leur voyage, a « ouvert bien des portes » aux secrétaires du service³⁴. La recherche, qui a pour titre *Welfare of Migrants*, est préparée en vue de la Commission internationale d’émigration qui se réunit au BIT à Genève en août 1921. Cette opportunité permet d’inscrire la question de la protection des femmes et des enfants à l’ordre du jour de la conférence de 1922³⁵ et renforce les relations de l’IMS avec les organisations internationales.

En 1925, le Comité international de l’IMS (CI), organe de direction du service, déménage de Londres à Genève, se rapprochant ainsi du BIT et de la SDN. Le CI est présidé par des femmes, personnalités de premier plan de différentes nationalités qui ont un réseau fami-

33 SWHA, ISS-USA, box 3, Larned (1955), p. 12.

34 ADBR, 128J1, SIAE, *Rapport*, juin 1920 à juin 1922, YWCA, Londres.

35 ADBR, 128 J 1, Brochure du BIT, *La Commission internationale d’émigration* (extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. IV, n° 3, décembre 1921), Genève, 1922.

lial et personnel important. De 1927 à 1928, Olga Revilliod-Masaryk (1891-1978), fille du premier président de la République tchécoslovaque, occupe cette fonction, puis de 1928 à 1934, Margaret Curtis (1883-1965), célèbre golfeuse et joueuse de tennis américaine formée au travail social, lui succède. De 1934 à 1946, c'est la Française Marie Long-Landry (1883-1968), première femme chef de clinique en France, qui est présidente. Comme les personnalités qui figurent dans les comités nationaux, elles sont « en contact avec les milieux que le service s'efforce de toucher et s'attacher : administrations d'État, organisations professionnelles, chefs de banques ou d'industries »³⁶.

À Genève, l'équipe est dirigée par la directrice internationale. Cette fonction importante est occupée par deux des fondatrices du réseau puis par un homme, George Lewis Warren, de 1930 à 1943. Warren (1890-1981), catholique qui a étudié à Harvard, intègre l'IMS comme directeur de la branche américaine grâce à son expérience dans le monde du travail social, notamment dans le financement d'organisations, à Bridgeport dans le Connecticut³⁷. C'est l'IMS qui lui ouvre les portes de la scène internationale. Il devient conseiller pour les États-Unis (sous le gouvernement Roosevelt) dans un comité de la SDN sur l'assistance aux étrangers puis

représente le gouvernement américain dans de nombreuses autres commissions ou conseils internationaux jusque dans les années 1960. Son parcours montre que la fonction de direction dans l'organisation et les relations de l'IMS lui ont servi de tremplin professionnel. À la suite de Warren, et sans doute en raison de contacts de plus en plus nombreux avec des hommes, notamment des juristes, l'IMS se masculinise : des hommes prennent la direction internationale, celle du comité international, et celle de la branche des États-Unis. Comme Warren, la Suisse Suzanne Ferrière (1886-1970), une des premières femmes déléguées du Comité international de la Croix-Rouge, figure importante de l'IMS, accède à une fonction officielle pour un gouvernement : reconnaissant son expertise dans le domaine social, la Suisse la nomme déléguée à la SDN³⁸. Elle est, semble-t-il, la seule femme de l'IMS à accéder à ce type de fonction pour un État.

Plusieurs directrices de l'organisation sont élues représentantes de la nouvelle Conférence internationale des organisations privées pour la protection des migrants (CPPM) qui regroupe une soixantaine d'organisations locales, nationales et internationales d'Europe et d'Amérique et remplace, en 1925, le Comité des œuvres de protection des migrants. Grâce à cette position, les membres de l'IMS assistent à de nombreuses réunions et conférences de la SDN et du BIT. Au sein de la CPPM, qui obtient une reconnaissance

36 SWHA, ISS-USA, box 15, *Rapport du comité exécutif*, Genève, août 1929.

37 SWHA, ISS-USA, box 42, SWHA, ISS-USA, box 42, *Minutes of the Meeting of the American Committee, IMS*, 25 octobre 1928.

38 SWHA, ISS-USA, box 8, lettre de Warren à Curtis, 14 septembre 1937.

officielle et un statut lors de la Deuxième conférence intergouvernementale sur l'émigration et l'immigration tenue à La Havane en 1928, le service semble se distinguer des autres organisations par son activité de recherche et la mise à contribution de ses analyses ; ses représentantes sont à plusieurs reprises déçues du manque de travail des autres organisations.

Dès ses débuts et jusque dans les années 1930, l'IMS maintient des liens étroits avec la Section des migrations et du chômage du BIT et sa Commission permanente des migrations, notamment par la production de rapports sur la main-d'œuvre étrangère. Le service voit l'opportunité de donner une portée sociale aux traités et accords qui s'élaborent sur la question des travailleurs migrants. Alors que la Commission se réunit à Paris en mai 1930 en vue de préparer la mise en œuvre de traités internationaux concernant les travailleurs étrangers par le BIT, l'IMS veut user de sa « position stratégique » ; seule femme siégeant à la Commission, Hurlbutt y présente la CPPM dans le groupe des experts et veut démontrer l'intérêt de prendre en compte le « social » et la question des familles dans les traités internationaux : elle réussit à convaincre le BIT. La lecture du mémorandum présenté montre les sujets mis en avant par Hurlbutt : la nécessité d'informer les migrants sur leurs droits concernant le regroupement familial (avant leur départ et après leur installation), les effets des méthodes de recrutement et de placement sur la vie des immigrants et de leur famille ; la question de la sélection y est aussi

centrale, Hurlbutt considère que s'il n'y avait pas de sélection (marché du travail, médicale), les migrants deviendraient source de problèmes sociaux. Le cas des abandons d'épouses dans le pays d'origine par des émigrants est aussi évoqué³⁹.

L'IMS a aussi joué un rôle central dans l'internationalisation de la question de l'obtention de soutien pour les personnes dépendantes d'une personne vivant dans un autre pays (*Maintenance Orders*) et sur son maintien à l'agenda de la SDN. L'expérience que le service a développée dans ce domaine est envisagée par l'IMS comme une contribution au développement du droit international privé⁴⁰. Le CPPM délègue Ferrière sur ce problème pour la représenter au Comité de protection de l'enfance (CPE) qui étudie la question au sein de la SDN⁴¹. Le rôle de l'IMS est important dans le processus de lobbying auprès des délégués nationaux du CPE pour maintenir la question à son agenda. De Bacourt mobilise, par exemple, ses liens fami-

39 SWHA, ISS-USA, box 15, *IMS excerpts from bulletin n° 2 issued by HQ*, mai 1930, *Minutes, Permanent Migration Committee, First Session*, 2 mai 1930, Paris ; box 8, lettre de Warren à Chamberlain, 1^{er} juillet 1930 ; box 15, *IMS excerpts from bulletin n° 2 issued by HQ*, mai 1930 ; *Permanent Conference for the Protection of Migrants. Preliminary Memorandum on the Recruitment and Placement of Foreign Workers*, mai 1930.

40 SWHA, ISS-USA box 15, lettre de Ferrière à toutes les branches, 4 mars 1928.

41 Sur le CPE, voir Joëlle Droux, « La tectonique des causes humanitaires : concurrences et collaborations autour du Comité de protection de l'enfance de la Société des nations (1880-1940) », *Relations internationales*, n° 151, 2012, p. 77-90.

liaux pour convaincre le délégué français. Puis, alors que la question sort du CPE pour intégrer un nouveau comité sur ce sujet, il lui est demandé de continuer les recherches pour présenter un rapport. Au printemps 1930, pour constituer le nouveau comité, Warren développe un réseau de juristes aux États-Unis et en Europe (surtout en Allemagne) qui réunit des partisans de l'unification internationale du droit privé qui se sont aussi plus largement intéressés à la question⁴². Par ces relations, l'IMS amène le gouvernement des États-Unis à accepter de participer en 1933 au Comité de la SDN qui traite de cette question⁴³.

Dans le champ de la recherche internationale, l'IMS cherche à se renouveler à la fin des années 1930⁴⁴ ; malgré ses ressources de plus en plus limitées, le service s'oriente vers l'aide aux réfugiés dans une collaboration avec d'autres organisations comme la Croix-Rouge. À côté de son travail auprès des organisations internationales, l'IMS s'active aussi sur le front de la pratique du travail social qu'il souhaite diffuser outre-Atlantique.

42 SWHA, ISS-USA, box 15, lettre de Ferrière à Warren, 23 avril 1931 ; *Request for Financial Support for the Maintenance Order Project*, septembre 1931.

43 Une convention internationale intitulée "United Nations Convention on the Recovery Abroad of Maintenance" est signée en juin 1956 mais les États-Unis ne figurent pas parmi les signataires.

44 SWHA, ISS-USA, box 42, *Minutes of the Meeting of the American Committee, IMS*, 29 octobre 1937.

Transnationalisme et financement

L'idée d'une destinée particulière des États-Unis aux accents missionnaires est formulée dès le milieu du XIX^e siècle, l'universalisme philanthropique américain étant façonné par son ancrage dans la sphère religieuse ; puis au sortir de la guerre, les philanthropes américains se considèrent comme les porteurs d'un modèle pour l'Europe⁴⁵. Les discours et pratiques de l'IMS montrent que ce dernier s'inscrit aussi dans ce type de mobilisation. Considérant la contribution du travail social au progrès, l'organisation a pour objectif de diffuser son approche considérée comme la meilleure et la plus moderne. Hurlbutt note qu'« il est manifeste que ces méthodes américaines séduisent les travailleurs sociaux et les fonctionnaires d'Europe » et déplore, dans un pays où le service social est entre les mains des œuvres privées, le peu d'intérêt de l'administration américaine pour l'action sociale⁴⁶. Dans un moment où l'immigration préoccupe des travailleuses sociales américaines et où l'État fédéral, dans une période de repli nationaliste, est peu réceptif à l'aspect social de la question, la scène européenne apparaît comme un espace à investir pour diffuser l'approche de l'IMS mais aussi pour se nourrir d'autres modèles sociaux. Le service

45 Ludovic Tournès, « La fondation Rockefeller et la naissance de l'universalisme philanthropique américain », *Critique internationale*, n° 35, 2007/2, p. 173-197 ; Ludovic Tournès (dir.), *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, Autrement, 2010.

46 ADBR, 128J1, *Les migrants*, SIAE, Genève, 1930, p. 32-33.

est particulièrement actif dans les rencontres nationales et internationales consacrées au travail social où s'échangent des idées ; des conférences sont données dans des écoles de travail social européennes et des bureaux du service reçoivent des stagiaires. Dans les années 1930, il développe aussi la formation aux techniques de l'ICW en Europe, envisagée pour son personnel mais aussi pour d'autres organisations. Parmi les vecteurs du transnationalisme, comme le rappelle Christoph Conrad, les hommes et les femmes qui traversent les frontières et les mers entre les continents ont une importance fondamentale⁴⁷. La mobilité des personnes permet des interactions concernant les méthodes de travail et dans la manière d'envisager le social dans les sociétés. Les déplacements et voyages sont très fréquents des États-Unis vers l'Europe : tours dans les différentes branches et à Genève, souvent à l'occasion des rencontres annuelles du CI ; mais aussi de l'Europe vers les États-Unis.

Dans cet élan transnational, la question de l'argent devient rapidement essentielle pour financer les déplacements, maintenir et développer le service. Au moment de la création de l'IMS, les quatre fondatrices, qui se donnent pour nom avec ironie *The Committee-on-the-Universe*, disposent de fonds résiduels de la WYWCA qui sont rapidement dépensés. Elles sont déterminées

à trouver des ressources financières malgré leur manque d'expérience dans ce domaine et le peu de contact avec des personnes fortunées. Un plan est alors mis en œuvre : recruter un *sponsoring committee*, collecter des contributions une par une et faire appel à des fondations⁴⁸. Elles connaissent un premier échec auprès du *Commonwealth Fund* qui ne s'intéresse pas à la question des migrations et auprès du *Laura Spelman Rockefeller Memorial* (LSRM). Sur les conseils de ce dernier, l'IMS renouvelle sa demande en inscrivant dans son projet l'étude de la nécessité et des conditions d'un service international, ainsi que le développement du travail avec d'autres groupes pour diffuser son approche du travail social. Ce deuxième appel est accepté en 1924. Le LSRM continue de financer l'IMS jusqu'en juillet 1929 (au total plus de 100 000 dollars) selon le principe du *prorata basis* : un dollar financé pour deux dollars collectés, qui passe ensuite à un pour trois puis à un pour quatre ; le financement du LSRM devient ainsi de moins en moins important⁴⁹. Pour le maintenir, la mise en valeur du volet recherche, la collecte et le maintien de contributions individuelles sont un travail quotidien et occupent une place centrale au sein de la branche américaine qui porte la presque totalité du budget de l'IMS.

47 Christoph Conrad, "Social Policy History after the Transnational Turn", in Pauli Kettunen, Klaus Petersen, eds., *Beyond Welfare State Models. Transnational Historical Perspective on Social Policy* (Cheltenham/Northampton: Edward Elgar, 2011), p. 228.

48 SWHA, ISS-USA, box 3, Larned (1955), p. 13-14.

49 SWHA, ISS-USA, box 42, *Minutes of the Meeting of the American Committee on the IMS*, 5 février 1925 et 25 octobre 1927.

La recherche de financement prend du temps et coûte de l'argent. Dans une lettre datant de 1925, il est mentionné le coût élevé que représente cette activité d'après une enquête menée auprès de plusieurs organisations : entre 25 et 40 % de leur budget⁵⁰. La collecte de fonds auprès des particuliers, qui permet d'amasser de 40 000 à 60 000 dollars par an (environ la moitié du budget de l'IMS dans les années 1920), est méthodiquement organisée. Les contributeurs sont recensés avec de nombreux détails les concernant et la recherche de contacts pour en trouver de nouveaux est sans relâche. Le recrutement des membres des comités des branches nationales et du CI (ils sont choisis par cooptation puis les nouveaux membres sont élus) est un moyen important pour élargir le réseau et développer des liens avec de potentiels contributeurs. La pratique du déjeuner informel est très fréquente, ainsi que les actions de médiation qui ont pour fonction première d'amasser des fonds de la part de particuliers. "Educating people by publicity, speeches etc., is essential", dit Hurlbutt dans une réunion à propos des donateurs⁵¹. Dans les brochures, la mise en image de la détresse provoquée par la séparation des familles, le plus souvent de femmes et d'enfants (comme on peut le voir dans la figure 3), et la mise en scène de cas est centrale. Les membres du bureau new-yorkais par-

ticipent à des émissions de radios à propos desquelles Warren mentionne la préparation nécessaire pour "Dramatizing the story"⁵².

Les archives montrent le poids du budget américain (entre 60 000 et 100 000 dollars par an) au sein de l'IMS. Une part importante de celui-ci est redistribuée dans les branches européennes. Alors que la branche américaine tient les cordons de la bourse, les archives montrent son souci constant de ne pas paraître dominante. Au cours des années 1930, suite à un arrêt de financement des fondations et à des difficultés financières récurrentes dans le contexte de la crise économique, le budget de l'IMS est en baisse : il chute à environ 25 000 dollars par an au sein de la branche des États-Unis. Le service doit déménager ses bureaux à plusieurs reprises, ne pouvant plus payer les loyers. Les équipes sont réduites et des personnes découragées démissionnent.

Dans les moments de difficultés financières (en 1926 et dans les années 1930), les branches européennes sont incitées à chercher d'autres sources de financement. Warren note à ce propos que l'autonomie des branches nationales conduit à leur nationalisation, celle-ci se tournant surtout vers un soutien étatique⁵³. Je citerai comme exemple de ce processus, le cas de la branche française. Après une aide envers les « transmigrants » qui se dirigent vers l'Amé-

50 SWHA, ISS-USA, box 9, lettre de Shepherd à Hurlbutt, 5 février 1925.

51 SWHA, ISS-USA, box 42, *Meeting of the American Committee*, IMS, 4 décembre 1924.

52 SWHA, ISS-USA, box 8, lettre de Warren à Curtis, 28 avril 1933.

53 SWHA, ISS-USA, box 8, lettre de Warren à Curtis, 25 février 1933.

rique, le service se préoccupe de plus en plus des immigrants en France, en particulier de la main-d'œuvre étrangère polonaise. L'IMS est amené à jouer le rôle d'intermédiaire entre la France et la Pologne qui, se préoccupant de l'exploitation et de la morale de ses émigrantes qui travaillent dans l'agriculture, exige des comités de protection et s'appuie sur l'IMS pour gérer les problèmes rencontrés par ses émigrantes ; l'IMS est chargé de mettre en œuvre ces comités⁵⁴. L'évolution de la branche française, en raison de son travail qui se concentre de plus en plus sur la main-d'œuvre étrangère, oriente sa recherche de financement et se rapproche du patronat et des autorités françaises. Davantage que les autres branches, elle s'enracine dans la "National life and economy"⁵⁵. Elle est reconnue d'utilité publique en 1932 puis le gouvernement français lui alloue une subvention de 500 000 francs en 1938. La suite de l'histoire du Service social d'aide aux émigrants (nom français de l'IMS) est traversée par cette ambivalence de statut : entre association privée qui lui laisse une certaine marge de manœuvre et une mission de service publique qui l'amène à suivre les orientations étatiques en matière de politique d'immigration et d'intégration.

54 Voir à ce sujet Linda Guerry, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 97-101. Voir aussi Lucienne Chibrac, *Les pionnières du travail social auprès des étrangers. Le Service social d'aide aux émigrants, des origines à la Libération*, Paris, Éditions de l'ENSP, 2005.

55 SWHA, ISS-USA, box 3, Ruth Larned (1955).

Les enjeux des mobilisations transnationales de l'IMS

Philanthropes puis travailleuses sociales, des femmes ont joué un rôle important dans l'histoire de l'aide et de l'accueil aux immigrants mais aussi dans celle de la définition de problèmes sociaux et de politiques migratoires. Dans le contexte des années 1920 qui connaissent de profondes transformations dans la manière dont sont envisagées les migrations, l'IMS veut faire entendre son point de vue au sein de l'espace ouvert et lieu d'élaboration de questions sociales que sont les nouvelles organisations internationales (SDN, BIT)⁵⁶. Dans la lignée des pionnières du travail social auprès des migrants qui ont allié services sociaux et recherche, l'IMS se saisit des opportunités ouvertes par ces institutions réceptives à ses préoccupations, d'autant plus que les organisations internationales visent la mise en place d'une législation sociale internationale et la protection de certaines populations⁵⁷. La construction d'une question sociale internationale des migrations qui s'appuie sur des techniques et un savoir participe au façonnement d'une nouvelle catégorie de personnes, conceptualisées dans le cadre de la famille et considérées comme vulnérables (les femmes et les enfants migrants) en raison de politiques nationales et

56 Sandrine Kott, « Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation », *op. cit.* (cf. note 3).

57 Dzovinar Kévonian, *Réfugiés et diplomatie humanitaire*, *op. cit.* (cf. note 4).



Figure 3. Illustration d'une brochure de l'IMS, bureau de New York, 1928 (Source : SWHA, ISSUSA, box 47)

du manque de coordination législative entre les États.

Les mobilisations de l'IMS ne se situent pas dans le registre politique de la revendication et de la dénonciation, mais davantage dans un processus de légitimation à l'échelle internationale⁵⁸

⁵⁸ Sur cette question voir aussi Dzovinar Kévonian, « La Cimade et les réfugiés : organisation privée et processus de légitimation dans l'espace international, 1945-1951 », in Dzovinar Kévonian, Geneviève Dreyfus-Armand, Marie-Claude Blanc-Chaléard, Marianne Amar (dir), *La Cimade*

et dans celui de la mise à l'agenda à la fois nationale et internationale de son approche des migrations qui prend en compte la question des femmes, des enfants et des familles. Son rôle d'expert au sein des organisations internationales illustre le début d'une pratique qui associe des acteurs privés à la coopération internationale, les organisations internationales trouvant

et l'accueil des réfugiés : identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994, Nanterre, PUPO/BDIC, 2013, p. 101-121.

aussi un intérêt à être en contact avec les acteurs privés qui contribuent à les fortifier, en influençant l'opinion publique et les gouvernements⁵⁹.

Les ressources et les réseaux mobilisés ainsi que la question du financement mettent en évidence la dépendance et le rapprochement avec les États qui utilisent aussi les services de l'IMS. On a pu voir que le jeune État polonais, par exemple, se sert de l'organisation pour gérer l'émigration de ses nationaux et comment l'État français absorbe finalement le service qui se détourne de sa dimension internationale. Si l'IMS déplore les politiques nationales dans le contexte de l'après-guerre, se rapprochant ainsi des juristes qui remettent en cause la notion de souveraineté absolue de l'État au profit de droits humains internationaux⁶⁰, peu à peu, dans un contexte de repli national, de recherche de légitimité et de financement, il entend concilier principes sociaux et nationaux. On retrouve ainsi au sein de l'IMS des principes largement consensuels des acteurs des politiques nationales d'immigration concernant, par exemple, la sélection des migrants.

59 Pierre-Yves Saunier, "Borderline Work: ILO Explorations Onto The Housing Scene Until 1940", in Jasmien Van Daele, Magaly Rodríguez García, Geert Van Goethem, Marcel van der Linden, eds., *ILO Histories. Essays on the International Labour Organization and its Impact on the World during the Twentieth Century* (Brussels: Peter Lang, 2010), p. 197-221.

60 Sur cette remise en cause par des juristes au lendemain de la Première Guerre mondiale, voir le dossier « Juristes et relations internationales », sous la direction de Jean-Michel Guieu et Dzovinar Kévonian, *Relations internationales*, n° 149, 2012/1.

Un autre aspect des résultats de cette recherche concerne la constitution du groupe professionnel des travailleuses sociales qui œuvrent auprès des migrants. Les stratégies déployées par le service au sein de son réseau, notamment la diffusion de l'ICW créé aux États-Unis, contribuent à renforcer le groupe à l'échelle internationale et à lui donner une légitimité, y compris nationale. Ses membres font des efforts constants pour être reconnus comme des acteurs légitimes des politiques migratoires, faisant "a job government cannot do"⁶¹, et pour faire connaître et reconnaître leur rôle d'intermédiaire, qu'elles jugent indispensable, entre les États et les migrants, à travers les frontières.

61 SWHA, ISS-USA, box 47, IMS, *Some Opinions as to its Value. The Need for it and the Technical Characters of it Work*, American Branch, 1926.